Organisateur :
Mairie de Vigneulles lès Hattonchâtel
25 bis rue R. Poincaré
55210 Vigneulles lès Hattonchâtel
Tél : 03.29.89.55.21
Fax : 03.29.90.01.06
www.mairie-vigneulles.fr
mail : emilie.vigneulles55@orange.fr

Projet Pédagogique
ACM « Les Bourdons »
Petites vacances

Présentation de l'accueil de loisirs

Organisateur : Mairie de Vigneulles lès Hattonchâtel

Caractéristiques de l'accueil de loisirs :

- **L'accueil de loisirs municipal** accueillant un effectif d'environ 50 enfants, âgés de 3 à 12 ans.
L'accueil se fait à la semaine compète en journée (repas servis sur place, préparés et apportés par le traiteur) à partir de 9h30 ou à la ½ journée de 13h30 jusqu'à-18h.
Un pré accueil est organisé à partir de 8h sur inscription.

- **Les enfants** viennent du canton de la commune. Ils fréquentent ou ont déjà fréquenté les lieux et se connaissent pour la plupart (ils viennent principalement du secteur de la commune). C'est pourquoi les enfants doivent vivre un temps de vacances, il faut réussir à les couper du monde scolaire en leur proposant des activités variées tout en leur faisant respecter l'autre dans ses différences culturelles, ethniques et religieuses dans les règles de la laïcité.
Les enfants de 4 à 6 ans ont à leur disposition du mobilier adapté et un espace réservé, dont une salle de sieste.
Le centre est également en mesure d'accueillir des enfants en situation de handicap, les locaux étant fonctionnels (plein pied, toilettes accès fauteuil) et le personnel sensibilisé, ayant diverses expériences. L'intégration des enfants en situation de handicap se déroule sans heurt grâce à la pédagogie de l'équipe.

- **L'équipe** se compose d'animateurs du secteur. Leur nombre minimum étant de 3. Ils possèdent une salle exclusive avec des matériels adéquats. Le plus souvent, les animateurs fonctionneront en binôme (un diplôme et un stagiaire ou sans formation.)

- **Les locaux**, nous utilisons le bâtiment spécialement conçu pour l'accueil de loisirs. Nous avons un réfectoire – cuisine, 2 salles d'activités, 1 salle d'évolution ; 1 salle de sieste, 1 infirmerie avec douche, 1 bureau et 1 salle de matériel pour les animateurs. Il y a aussi un extérieur clôturé avec un préau. Nous pouvons aussi utiliser le terrain de foot, la salle St Rémy de la commune et la salle polyvalente de la CODECOM

Caractéristiques Activités Loisirs Créatifs :

❖ Après – midi Escape Game à partir de 8 ans :

Viens durant un après-midi résoudre les énigmes d'un escape Game.
Nous t'attendons le **lundi 4 mars** 2024 de **14h à 16h** à la ludothèque « Ludobulle » de la médiathèque « La Chrysalivre ».
Tarifs : 17 € pour les habitants de Vigneulles et les communes participantes
32 € pour les habitants des autres communes

❖ Atelier Magie à partir de 7 ans (places limitées à 10) :

Viens durant une journée te mettre dans la peau d'un magicien.
PASQUAL ROMANO, magicien, viendra te montrer son métier et t'apprendre quelques tours que tu pourras montrer à tes copains.
C'est le **mardi 5 mars** 2024 de **10h** à **12h** et de **14h** à **16h** au local des Bourdons
Tarifs : 27 € pour les habitants de Vigneulles et des communes participantes
42 € pour les habitants des autres communes.
Tarifs dégressifs suivant la feuille d'imposition 2022

❖ Atelier Savons à partir de 7 ans (places limitées à 10)

Viens durant 2 après – midis créer ton propre gel – douche avec des « produits nature ». Tu repartiras avec 4 cosmétiques que tu auras confectionnés.
C'est le **mercredi 6** et **jeudi 7** mars 2024 de **14h** à **16h au local des Bourdons**.

Tarifs : 18 € pour les habitants de Vigneulles et des communes participantes
34 € pour les habitants des autres communes

- **Les enfants** viennent du canton de la commune. Ils fréquentent où ont déjà fréquenté les lieux et se connaissent pour la plupart. Ils viennent tous du secteur de la commune. C'est pourquoi les enfants doivent vivre un temps de vacances, il faut réussir à les couper du monde scolaire en leur proposant des activités variées tout en leur faisant respecter l'autre dans ses différences culturelles, ethniques et religieuses dans les règles de la laïcité.

- **L'équipe** se compose d'au minimum 1 animateur et 2 intervenants

Projet éducatif

La commune de Vigneulles décide de prendre en compte les demandes des enfants et des jeunes de son territoire. C'est ainsi que les élus travaillent actuellement à la mise en place d'une politique jeunesse sur Vigneulles et ses communes associées (Billy ; Hattonchâtel ; Hattonville ; Creuë ; Viéville ; St Benoît).

Pour ce faire, la commune vise avant tout à proposer des loisirs aux enfants et jeunes pré-ados sans exception, tout en développant chez eux un savoir-être, un savoir-faire et savoir-vivre, et ce, à plusieurs niveaux.

La commune tient à favoriser le développement local en participant à l'attractivité de notre territoire riche en savoir-faire : artisans, observatoire des côtes de Meuse ; intervenant nature ; troupe théâtrale, etc.…, et riche également par son histoire et son patrimoine.

Un comité de pilotage mis en place en février 2003, et composé de parents, de jeunes, d'élus, de représentant de la CAF et de la DDJS, aide à l'élaboration de ce projet éducatif, qui vise à mettre des actions en place tout au long de l'année.

Voici quelques objectifs :

- Ludique : C'est à dire développer l'esprit de jeu individuel et collectif mais aussi l'esprit imaginatif ; permettre à l'enfant et au jeune de vivre un temps de vacances, à découvrir des pratiques variées.
- Social : C'est à dire respect de l'enfant et de sa place dans le groupe, respect de ses rythmes de vie et de ses cultes. Respect de la sécurité morale et affective entre enfants et équipe d'encadrement. En règle générale, favoriser la tolérance, l'expression de la solidarité et la reconnaissance de la diversité.
- Educatif : C'est à dire faciliter la prise d'initiatives, la créativité, la responsabilisation, l'équilibre et l'autonomie dans le respect des besoins et des caractéristiques de chaque âge.
- Culturel : C'est à dire la découverte d'environnements nouveaux, le respect des différentes cultures en permettant à l'enfant d'être acteur et coordinateur des activités.
- Sanitaire : c'est à dire respecter une hygiène de vie corporelle et alimentaire, respecter les lieux de vie et la santé morale, affective des enfants.

L'accueil de loisirs de la commune de Vigneulles lès Hattonchâtel fonctionne :

- 15 jours durant les vacances d'Hiver
- 15 jours durant les vacances de Printemps
- 6 semaines durant les grandes vacances
- 7 jours durant les vacances d'Automne
- 5 jours durant les vacances de Noël

  - <u>Mode de fonctionnement à chaque période de vacances :</u>

Un accueil de loisirs pour les 3-12 ans dans le nouveau local jeune « Les Bourdons », rue St Rémy de 10h à 18h et/ou 13h à 18h avec une équipe d'animation composée d'une directrice et de 3 animateurs minimum.
Un pré – accueil de 8h à 10h est organisé pour un maximum de 20 enfants accompagnés par 2 animateurs.

Initiation, stage ou sortie pour les 7-18 ans. La durée varie de la journée à la semaine. L'équipe d'animation se compose au minimum de l'intervenant qualifié et d'un animateur de notre structure.

- Mode de fonctionnement durant les grandes vacances.

(Maximum 50 enfants âgés de 3 à 12 ans)
Les enfants sont inscrits à la semaine en journée ou ½ journée.
Durant ces six semaines d'accueil, trois semaines fonctionnent avec une initiation poney au centre équestre de Bux Poney à Buxerulles pour huit enfants par semaine.
De plus, un mini séjour est organisé durant une autre semaine.
L'équipe d'animation est composée au minimum d'une directrice et cinq animateurs.
Il y a durant ces six semaines, une sortie ou une intervention par semaine.

Initiation, stage, sortie ou camp pour les plus de 11 ans durant deux semaines en juillet. La durée varie de la demi-journée à la semaine. L'équipe d'animation se compose au minimum de l'intervenant qualifié et d'un animateur de notre structure.

- Convention partenariat :

Nous signons des conventions de partenariat avec chaque intervenant.

- Les modalités tarifaires :

Voir en mairie

- Les outils d'information avec les familles :

Environ un mois avant le début des vacances un tract récapitulatif des activités est distribué dans chaque boite aux lettres de la commune de Vigneulles et à chaque enfant de l'école maternelle et primaire.
Nous le publions aussi plusieurs fois dans le journal de l'Est Républicain, sur le panneau lumineux qui se situe devant la mairie et sur le site internet de la mairie.

- L'équipe :

L'équipe se réunit une semaine avant le début du centre.

- L'évaluation des animateurs :

Un entretien a lieu au début du centre pour connaître les attentes et les savoirs de chaque animateur ainsi que ceux de l'équipe de direction.
Un deuxième entretien est effectué au milieu du séjour pour connaître les impressions et attentes de l'ensemble de l'équipe.
Une dernière réunion est réalisée à la fin du séjour pour l'évaluation.
Une réunion journalière est effectuée en fin de journée pour faire le point sur la journée.
Les animateurs peuvent à tout moment demander à la direction un entretien.

PROJET PEDAGOGIQUE

Ce projet pédagogique se base sur le projet émis par l'organisateur. Nous avons travaillé afin de trouver des objectifs communs tout en respectant l'âge et le rythme de l'enfant.

Afin de s'adapter au mieux au développement de chacun, les enfants seront répartis en tranche d'âge.
Pour ces vacances, les règles sanitaires obligent à certaines modifications du fonctionnement

(groupes fixes à la semaine y compris lors des repas) Nous sommes dans l'attente du futur protocole avant ouverture

Section maternelle

Ce groupe regroupera les plus jeunes (3-6 ans). Ils bénéficient d'une salle qui leur est exclusivement réservée où le matériel est à leurs tailles (chaises, tables). Ils pourront se l'accaparer (décoration, changement de place du matériel…) en toute confiance. Ceci leur permettra d'évoluer dans un espace rassurant qui sera façonné à leur image et de développer différents objectifs :

1/ Favoriser l'imaginaire de l'enfant :

L'enfant ayant déjà constitué un monde imaginaire, l'équipe devra essayer de le développer en laissant libre cours à sa créativité :

- Développer sa créativité artistique.
  - En laissant l'enfant libre dans la finalisation de l'activité.
  - En proposant des activités variées
  - En lui créant une histoire, personnage
- Le faire évoluer dans un monde imaginaire.
  - En lui proposant des grands jeux
  - En lui créant un univers, personnage
  - En organisant un spectacle si les enfants en font la demande.

2/ Leur rythme de vie et centre d'intérêt :

Chaque enfant a son propre rythme de vie et centre d'intérêt, c'est pour cela que l'équipe respectera celui de chacun.

- Respecter ses envies
  - Ils auront la possibilité de choisir leurs activités
  - Ils pourront quitter l'activité à tout moment sous la surveillance d'un animateur car un coin permanent aura été mis en place
- Valorisation de l'enfant.
  - Ils pourront se rendre vers l'activité proposée pour la tranche d'âge 7 -12 ans, sous la responsabilité des animateurs qui jugeront de la pertinence d'un tel choix. Si l'enfant ne se sent pas prêt pour faire partie du spectacle, leur participation devra être valorisée (décor, maquillage, costume).

Section sept – douze ans

Ce groupe regroupera les plus grands. Ils bénéficient de deux salles où le matériel leur est réservé. Ils pourront se l'accaparer (décoration, changement de place du matériels…)
Ceci leur permettra d'évoluer dans un espace rassurant, leur ressemblant.

1/ Favoriser leur créativité.

Durant la semaine des activités physiques, intellectuelles et artistiques leurs seront proposées. Cette diversité aura pour but de permettre à chaque enfant de s'affirmer dans le domaine où il se sent le plus à l'aise et surtout de s'extérioriser vis à vis des autres.

- Développer leur créativité artistique
  - Leur offrir des supports différents leur permettant de développer leur créativité comme le modelage, la peinture, les costumes…
  - Un thème est programmé

- Prise de position
  - Proposer des activités variées
  - Laisser libre choix dans la finalisation des activités

2/ Socialisation de l'enfant :

Les enfants vivent de plus en plus dans l'individualisation alors que le fait de partager avec les autres est primordial. Ce mélange de divers talents aura pour but de leur montrer que les choses se font à plusieurs et que la solidarité joue un rôle essentiel dans la société, qu'il faut tout simplement apprendre à vivre ensemble et que l'entraide et l'investissement peuvent amener à de grandes choses.

- Développer l'esprit de groupe – coopération
  - Spectacle avec création décors, costumes, pièce, maquillage….
  - Jeux d'équipe
  - Repas en commun avec les petits.

- Responsabilisé l'enfant
  - Choix des activités.

3/ Découverte de leur environnement.

Les enfants évoluent dans un milieu rural, ils sont donc privilégiés par rapport à la nature. Mais ils ne sont pas conscients des avantages qu'ils ont. Le centre de loisirs devra se faire un tremplin pour les faire réagir sur leur environnement (activités nature, sorties, tri sélectif).

FONCTIONNEMENT DE L'EQUIPE

Une réunion chaque fin de journée permet de faire le point sur la journée, les difficultés rencontrées et les problèmes spécifiquement liés aux enfants. Ce sera aussi l'occasion de préparer les activités du lendemain.

Un entretien individuel peut être motivé à tout moment par un des membres de l'équipe.

Nous allons former une seule et même équipe, chacun doit prendre ses responsabilités comme :

- **Assurer une certaine communication entre nous** :
  - Respecter les idées de chacun
  - Confiance
  - Franchise (l'agressivité ne résout pas les problèmes)
- **Prise en charge des animateurs sans formation par** :
  - Le directeur
  - Les animateurs diplômés

- **S'investir dans les activités** :
  - Activités diversifiées
  - Ne pas se reposer sur les autres
  - Demander et proposer son aide
- **Respecter des règles de vie décidées en commun** :
  - Sécurité
  - Service
  - Rangement

Il ne faut pas oublier que les relations enfants / enfants et enfants / adultes sont gérées par nos règles de vie.
C'est ainsi que le respect des autres sera une de nos préoccupations.
Il faudra veiller à ne laisser passer aucune brimade, à réduire les risques de conflits qui peuvent rapidement apparaître surtout en période de fatigue.

Le rôle de l'animateur est primordial. Il doit, par sa présence active, prévenir les incidents et veiller à sa propre attitude qui doit avoir une valeur d'exemple pour les enfants.

De plus, dans un souci de sécurité, il y a certaines règles qui peuvent être négociées avec les enfants, règles qu'il convient de faire accepter, plutôt que d'imposer en les expliquant aux jeunes.

Pour Le pré-accueil, deux animateurs assureront un pré-accueil suivant les demandes. Les animateurs seront au centre de 8h à 18h30.La directrice sera obligatoirement là le lundi matin à 7h30 et les autres jours vers 10h.

Evaluation des animateurs

Un entretien pourra être motivé à tout moment soit par le directeur soit par l'animateur.
Il y aura un suivi hebdomadaire afin que l'animateur puisse faire le point sur ses besoins et ses attentes. Ce qui permettra ensuite au directeur le cas échéant de modifier son système de fonctionnement ou de l'améliorer afin de créer de meilleures conditions de travail et de fonctionnement pour les animateurs.

Evaluations communes :

L'évaluation est énoncée clairement en début de centre à tous les animateurs. Elle est constituée de trois grands points à savoir :

- La sécurité :

Y a-t-il respect des règles, sont-elles bien assimilées ? La présence de l'animateur permet – elle une réelle surveillance des enfants ?

- Sur l'animation : (en elle-même)

Comment est amenée l'activité, y a-t-il une bonne sensibilisation, créatrice d'attente et de désir chez l'enfant ? L'activité est –elle bien énoncée et claire pour les participants ? Dans le déroulement, y a-t-il une cohérence, un souci d'attraction ? L'animateur motive-t-il les enfants pour préparer ou ranger la salle à la fin de l'activité.

- Sa place au sein de l'équipe :

Sa participation, prise de parole, de position, d'initiative, sa participation aux tâches quotidiennes.

Je me tiens à leur disposition avant le début du séjour.

Evaluation des stagiaires

En plus de toutes ces indications, le stagiaire fera l'objet d'un suivi complémentaire.

Un premier entretien en début de stage afin de faire le point sur ses connaissances, ses besoins et par conséquent ses attentes. Aussi bien pour lui que pour le directeur.
Dans un premier temps, un soutien sera apporté lors des animations, les modalités seront fixées avec l'animateur.

Un entretien sur sa demande sera possible à tout moment. Un point rapide sera fait en fin de semaine.

Un second entretien de stage plus approfondi aura lieu et donnera une évaluation personnelle par rapport au premier.

L'entretien de fin de stage sera le lieu d'explication au sujet de sa mention, et prendre note d'éventuels conseils.

Dès le début du centre, deux ou trois animateurs ressources lui seront conseillés. Il s'agira d'animateurs qualifiés, d'animateurs ayant déjà encadré ce centre et de moi-même.
Le fonctionnement en binôme reste donc indispensable, du moins les deux premières semaines. Cependant ils seront rapidement sollicités pour la prise en charge complète d'animation.
Le fait de laisser libre choix aux enfants de leurs activités les obligera à travailler dans l'urgence et donc à se rendre à l'essentiel.
L'adaptation devra se faire très vite.

Fonctionnement de l'équipe

Chaque semaine, deux animateurs auront la charge de la tranche d'âge des 4 – 6 ans, ce choix sera fait selon leurs affinités, aucun groupe d'âge ne sera imposé s'ils ne se sentent pas à l'aise ou capable de l'encadrer. Il serait tout de même enrichissant d'essayer au moins une fois d'encadrer tous les groupes, de même que de changer d'équipe toutes les semaines.

Dans la mesure du possible, un stagiaire sera en binôme avec un diplômé.

Fonction de l'animateur

Il sera garant de la sécurité physique et affective des enfants.
Il devra être à l'écoute des enfants et répondre au mieux à leurs demandes.
Il devra accepter le refus, s'adapter à une activité qui ne fonctionne pas, tout en gérant son activité de la préparation jusqu'au rangement.
Il saura s'adapter à l'âge des participants et respecter les enfants comme individu à part entière.
Il connaît les différentes règles de sécurité essentielles quant aux activités.
Il devra respecter l'équipe et les parents.
Il devra savoir travailler en équipe, se remettre en question et respecter le travail des autres

Jeunes /animateurs

Les animateurs doivent être à l'écoute des demandes des jeunes tout en gardant leur autorité. Il s'agit pour l'équipe d'adopter un comportement cohérent, de se faire respecter, de gagner la confiance des jeunes, sans oublier qu'ils sont en vacances.

Animateur / Animateur

Les animateurs doivent être à l'écoute les uns des autres se faire confiance, s'entraider si certains rencontrent des difficultés et rester solidaires dans les épreuves.

Animateur / Parent

Les animateurs doivent être disponibles et à l'écoute des parents durant le temps de l'accueil. Ils sont source et relais d'informations. Mieux connaitre les parents, c'est mieux comprendre l'enfant.

L'organisation de l'activité comporte plusieurs étapes :

1- Vérifier la viabilité de l'animation
2- Préparer le matériel nécessaire en quantité suffisante
3- Rédiger une fiche récapitulative des règles / des objectifs
4- Aménager l'espace si besoin
5- Adapter ses modes d'intervention
6- Animer son activité
7- Ranger le matériel correctement
8- Etablir un bilan rapide à chaud

Fonction du directeur

Il sera garant de la sécurité physique et affective des enfants.
Il établira le projet pédagogique et s'occupera du bon fonctionnement général.
L'organisateur impose deux semaines poney, un mini camp ainsi que les dates d'ouverture et fermeture.
Il aura la charge de la cohésion de l'ensemble du personnel ainsi que les relations avec les différents partenaires comme les prestataires de services, la municipalité….
Il assura la gestion du centre (administratif, financier, matérielle).
Le recrutement du personnel d'encadrement se fait conjointement avec un des membres de l'organisation mais aura un rôle de formation et de suivi avec les animateurs.

Le lavage des locaux se faisant par l'équipe d'animation, nous serons en auto – contrôle, ce qui nécessitera une sensibilisation de sa part aux animateurs quant aux règles élémentaires de base. Cependant, un agent de service communal viendra une fois par semaine.

Etant donné les circonstances d'accueil Covid, l'équipe sera renforcée pour assurer le nettoyage régulier tout au long de la journée.

JOURNEE TYPE

7h45 : arrivée des animateurs
8h-10h : arrivée des enfants du pré accueil, finition de la mise en place des activités
10h-10h30 : accueil des enfants – choix de l'activité
10h30-11h45 : activité
11h45-13h00 : lavage des mains et repas
13h-13h30 : temps calme
13h30 – 14h : accueil des enfants – inscription à l'activité
14h-16 h : activité
16h : Pause gouter (fourni par les parents)
16h15 – 17h30 : reprise des activités ou petits jeux
17h30 – 18h : départ des enfants
18h – 19h : Pour l'équipe : ménage (salle : balayage + nettoyage, tables, toilettes,…) ; réunion et préparation du matériel pour les ateliers du lendemain.

LES REGLES DE VIE

- **Les règles négociables** :

Les thèmes proposés à chaque semaine.
La pause animateur qui devra se faire lors du temps libre d'après le repas et pendant le goûter.
L'aide des enfants durant les activités
Les sanctions admises pour les bagarres, crachas, insultes seront négociées avec les enfants.
Les horaires d'arrivée des animateurs ainsi que celles de fin de journée.

- **Les règles non négociables :**

Le respect de l'équipe, des enfants et parents

La cigarette est interdite aux enfants et autorisée aux animateurs durant les moments de pause et dans un lieu prévu à cet effet et au moment de la réunion du soir.
L'alcool est interdit aux enfants et autorisé aux animateurs durant la réunion du soir seulement.
La drogue est interdite
Les horaires d'ouverture et fermeture qui sont définis par l'organisateur.
Les communications téléphoniques personnelles sont seulement autorisées durant les pauses.
Le lavage des mains avant le repas et après chaque passage aux toilettes.

Programme d'activités des vacances d'hiver

❖ Accueil de Loisirs pour les 3-12 ans :

Du **lundi 26 février** au **vendredi 01 mars** 2024, viens t'amuser avec tes amis, jeux, bricolage, sport sont au programme.
C'est au local « Les Bourdons », rue St Rémy de **10h** à **17h30** ou de **13h30** à **17h30**.

Le thème sera « Les Bourdons font la fête ?»

A prévoir : goûter, tes chaussons et un sac (avec vêtements de rechange pour les petits, vêtements de pluie, baskets, casquette).
Un pré accueil est organisé à partir de 8h (places limitées et inscription obligatoire)

Tarifs :
La semaine en journée :
66 € pour les habitants de Vigneulles et les communes participantes
79 € pour les habitants des autres communes.
La semaine en ½ journée
40 € pour les habitants de Vigneulles et les communes participantes
53 € pour les habitants des autres communes

Pré – accueil : 7.5€ la semaine
Tarifs dégressifs suivant la feuille d'imposition 2023

❖ Après – midi Escape Game à partir de 8 ans :

Viens durant un après-midi résoudre les énigmes d'un escape Game.
Nous t'attendons le **lundi 4 mars** 2024 de **14h à 16h** à la ludothèque « Ludobulle » de la médiathèque « La Chrysalivre ».
Tarifs :
17 € pour les habitants de Vigneulles et les communes participantes
32 € pour les habitants des autres communes

❖ Atelier Magie à partir de 7 ans (places limitées à 10) :

Viens durant une journée te mettre dans la peau d'un magicien.
PASQUAL ROMANO, magicien, viendra te montrer son métier et t'apprendre quelques tours que tu pourras montrer à tes copains.
C'est le **mardi 5 mars** 2024 de **10h** à **12h** et de **14h** à **16h** au local des Bourdons
Tarifs :
27 € pour les habitants de Vigneulles et des communes participantes
42 € pour les habitants des autres communes.
Tarifs dégressifs suivant la feuille d'imposition 2022

❖ Atelier Savons à partir de 7 ans (places limitées à 10)

Viens durant 2 après – midis créer ton propre gel – douche avec des « produits nature ». Tu repartiras avec 4 cosmétiques que tu auras confectionnés.
C'est le **mercredi 6** et **jeudi 7** mars 2024 de **14h** à **16h au local des Bourdons**.
Tarifs :
18 € pour les habitants de Vigneulles et des communes participantes
34 € pour les habitants des autres communes

Evaluation

L'évaluation du projet pédagogique permet de proposer des évolutions, de remédier aux situations problématiques. Elle permet aussi de vérifier la pertinence et la cohérence de ce projet, entre les finalités définies et le fonctionnement quotidien de l'accueil de loisirs en référence aux orientations éducatives du projet éducatif.
Tout au long des sessions, les objectifs fixés par l'équipe d'animation seront évalués de façon régulière notamment lors de réunion.

Plusieurs éléments peuvent être observés pour permettre une évaluation de l'accueil et du projet.

- Les actions prévues ont -elles été réalisées ? Etaient elles adaptées aux objectifs annoncés ?
- Les objectifs ont -ils été atteints ?
- Les activités ont-elles été terminées ?
- Y a – il eut respect des horaires ?

Grille d'évaluation

	1	2	3	4	5	Observation
Le lien a – t – il été effectué entre le projet pédagogique et les activités menées ?						
Comment s'est déroulée la préparation des activités ?						
Comment s'est déroulée la gestion des temps libres ou calme ?						
Comment s'est déroulée la gestion des repas, goûter ?						
La gestion du listing de présence						
La transmission des informations et la communication avec les familles						
Les activités ont-elles été adaptées à l'âge des enfants ?						
Y – a- t-il eu respect de la fatigue et plus généralement des rythmes des enfants						
Santé : la gestion du cahier de soins.						
Y a – t -il eu répartition au sein de l'équipe						

1/ très satisfaisant 2/satisfaisant 3/moyen 4/insatisfaisant 5/ très insatisfaisant

- Communication avec les familles :

Vous avez des remarques à suggérer à l'équipe d'animation ou de direction ?
Le personnel présent sur les temps d'accueil recueille les demandes, les attentes et peut ainsi recevoir des parents des informations précieuses pour répondre à des questions.
Les parents peuvent être contactés directement par téléphone, l'équipe de direction qui peut également se rendre disponible pour les rencontrer.

ANNEXE 1 : protocole sanitaire

Le lavage des mains s'effectue à chaque changement de lieu, après s'être mouché, avoir toussé ou éternué, avant et après le passage aux toilettes, avant et après le repas.

Dès qu'une personne présente un symptôme, la température doit être prise. La personne devra porter un masque, sera isolée à l'infirmerie et devra retourner à son domicile. Son retour au sein du centre ne sera possible qu'en possession d'un test négatif. (cf protocole de l'ARS)